

marjolina - reprise d'études

Par **marjolina**, le **15/02/2005** à **15:45**

bonjour,

je cherche une bonne ame pour me fournir les cours ou au moins les programmes, et m'indiquer les livres nécessaires. En effet j'ai 34 ans, je travaille à temps plein et je suis maman de deux enfants, mais surtout je veux préparer un deug de droit, pour le présenter en candidat libre.

J'avoue que je ne sais pas encore comment je vais m'y prendre, mais je compte sur vous et vos conseils.

Merci de votre aide.

Par **fabcubitus1**, le **15/02/2005** à **16:18**

Salut!

Maintenant, le DEUG n'existe plus depuis la réforme LMD (License Master Doctorat), c'est-à-dire que pour avoir un diplôme en fac de droit, il faut avoir validé 3 années.

Ensuite, comme tu travailles, tu peux passer les épreuves en tant que candidate libre. Les épreuves ont lieu en décembre/janvier et mai/juin, avec des rattrapages dans les unités (groupements de matières) où tu n'as pas la moyenne.

Les matières enseignées dépendent des facultés, il faudra donc que tu te renseignes auprès d'elles.

En 1ère année, il y a, comme matières principales : Initiation au droit et droit civil (en droit civil : droit des personnes, droit des biens, droit de la famille); Droit constitutionnel; Histoire du droit...

En deuxième année, il y a droit des obligations (contractuelles et extracontractuelles), droit administratif, finances publiques et droit pénal principalement.

Pour la suite, les autres pourront mieux te renseigner.

Par **Yann**, le **16/02/2005** à **17:44**

Voici quelques liens qui pourront peut être t'intéresser.

arrow found by Aurore <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=565>

arrow found by Aurore <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=513>

arrow found by Aurore <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=27>

arrow found by Aurore <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=379>

Voilà soit la bien venue sur le forum et bon courage pour tes études.
Si tu as des questions n'hésite pas à nous contacter. Tu peux aussi utiliser la fonction recherche pour obtenir des réponses à certaines de tes questions.

Par **jeeecy**, le **16/02/2005** à **23:47**

[quote="fabcubitus1":1oz7yc2b]Maintenant, le DEUG n'existe plus depuis la réforme LMD (License Master Doctorat)[/quote:1oz7yc2b]
petite précision il y a encore des facultés qui appliquent le DEUG, licence, maîtrise...

mais c'est vrai que LMD tend à se répandre dans toutes les facultés

Par **fabcubitus1**, le **17/02/2005** à **16:15**

[quote="Jeeecy":29d77xxg]petite précision il y a encore des facultés qui appliquent le DEUG, licence, maîtrise... [/quote:29d77xxg]

Ca je sais, à Nancy par exemple. Mais si je ne m'abuse, l'année prochaine vous passez au système LMD, et tout le monde y passera prochainement, alors autant s'attendre à n'avoir un diplôme qu'à bac+3. Non?

Par **jeeecy**, le **17/02/2005** à **21:45**

le DEUG existe toujours en tant que diplôme intermédiaire permettant de valider les années d'étude pour passer un concours...

mais si tu continues ton cursus universitaire alors effectivement il disparaît...